

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service Développement des Grands Projets
1 02 14

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 11 DECEMBRE 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. HENRI PONS**

OBJET : Plan mobilité : convention de financement des travaux relatifs à l'extension du réseau de tramway de Marseille nord/sud - 1ère phase.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué à l'aménagement du territoire hors Marseille et à la mobilité, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La Métropole d'Aix-Marseille-Provence souhaite lancer la première phase de l'extension du réseau de tramway de Marseille. Cette phase consiste à prolonger la ligne 2 du tramway au Nord jusqu'à Gèze et au Sud jusqu'à La Gaye.

Au sud, le prolongement du tramway va s'étendre entre la Place Castellane (6^{ème} arrondissement) et la traverse de La Gaye (9^{ème} arrondissement), sur un linéaire de 4,4 km. Le réseau de tramway sera associé à un nouveau parc relais au niveau de la traverse de la Gaye. Est également prévue la réalisation d'un bâtiment qui devra accueillir la maintenance et le remisage du matériel roulant, ainsi qu'un parc relais sur le site de Dromel-Montfuron.

Depuis la Place Castellane, le tracé emprunte l'avenue Jules Cantini jusqu'à la place du Général Ferrié, puis le boulevard Schloesing jusqu'à la station de métro Sainte-Marguerite Dromel. Il emprunte ensuite la rue Augustin Aubert puis l'avenue Viton jusqu'au rond-point avec l'avenue de La Gaye. Au total, 9 stations sont envisagées sur cette partie du tracé.

Au nord, le prolongement du tramway s'étend entre l'actuel terminus d'Arenc (2^{ème} arrondissement) et le pôle multimodal Gèze (15^{ème} arrondissement), sur un linéaire d'environ 1,8 km. Depuis la rue d'Anthoine, le tracé emprunte la traverse du Bachas et la rue du Marché avant de rejoindre l'avenue Roger Salengro et la rue de Lyon. Au total, 3 stations sont envisagées sur cette partie du tracé.

Ce projet d'extension dans sa globalité nord et sud comprend non seulement la réalisation des infrastructures liées au système de tramway mais aussi la requalification urbaine de l'ensemble des voies empruntées de façade à façade. Au total, 6,2 km de lignes supplémentaires et 12 nouvelles stations seront créées.

Ce projet va permettre d'augmenter l'offre de mobilité sur le réseau de tramway mais va également faciliter les interconnexions avec les autres modes de transports collectifs.

Par ailleurs, les espaces verts seront développés le long du tracé (650 arbres plantés) et un corridor cyclable qualitatif sera créé (5,5 km). Le projet prépare enfin le prolongement ultérieur de la ligne T3 au nord vers la Castellane et au sud vers la Rouvière.

Les dévoiements de réseaux et travaux préparatoires vont démarrer fin 2020, les travaux d'infrastructures mi-2021, pour une mise en service prévue fin 2023.

Le coût prévisionnel de cette tranche a été estimé à 244 M€HT et la participation financière du Département sollicitée en application de l'article. L.1111-10 du CGCT est de 87,84 M€ soit 36 % du coût.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL